

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de moins 3500 habitants - VILLE DE
RAMATUELLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830101800014

POSTE COMPTABLE : GRIMAUD

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	47
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	48
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	49
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	50

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83101	VILLE DE RAMATUELLE BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2123
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2200
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8208113	8474475	1960.32	940.66

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 688 000,00	11 975 359,60

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 712 640,40

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	13 688 000,00	13 688 000,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 666 859,78	14 108 807,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	945 306,00	371 193,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 867 834,22	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 480 000,00	14 480 000,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	28 168 000,00	28 168 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 101 728,00	0,00	3 604 190,00	3 604 190,00	3 604 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 108 000,00	0,00	5 110 000,00	5 110 000,00	5 110 000,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00	0,00	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
65	Autres charges de gestion courante	1 432 060,00	0,00	1 462 417,00	1 462 417,00	1 462 417,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 905 521,00	0,00	11 440 340,00	11 440 340,00	11 440 340,00
66	Charges financières	177 210,00	0,00	161 485,00	161 485,00	161 485,00
67	Charges exceptionnelles	18 280,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 171 011,00	0,00	11 698 825,00	11 698 825,00	11 698 825,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 748 489,00	0,00	1 963 675,00	1 963 675,00	1 963 675,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	593 718,35	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 342 207,35	0,00	1 989 175,00	1 989 175,00	1 989 175,00
TOTAL		17 513 218,35	0,00	13 688 000,00	13 688 000,00	13 688 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 959 500,00	0,00	3 442 400,00	3 442 400,00	3 442 400,00
73	Impôts et taxes	7 529 930,00	0,00	7 372 950,00	7 372 950,00	7 372 950,00
74	Dotations et participations	588 990,00	0,00	517 550,00	517 550,00	517 550,00
75	Autres produits de gestion courante	438 700,00	0,00	445 700,00	445 700,00	445 700,00
Total des recettes de gestion courante		14 517 120,00	0,00	11 778 600,00	11 778 600,00	11 778 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	394 328,58	0,00	196 759,60	196 759,60	196 759,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 911 448,58	0,00	11 975 359,60	11 975 359,60	11 975 359,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	477 491,35	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		477 491,35	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 388 939,93	0,00	11 975 359,60	11 975 359,60	11 975 359,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 712 640,40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 989 175,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	116 959,00	61 856,00	127 100,00	127 100,00	188 956,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	927 511,00	199 450,00	1 503 566,78	1 503 566,78	1 703 016,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	90 000,00	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00
	Total des opérations d'équipement	7 063 085,00	618 000,00	2 895 300,00	2 895 300,00	3 513 300,00
	Total des dépenses d'équipement	8 197 555,00	945 306,00	4 525 966,78	4 525 966,78	5 471 272,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	105,17	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 053 640,00	0,00	1 078 170,00	1 078 170,00	1 078 170,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	1 074 745,17	0,00	1 099 170,00	1 099 170,00	1 099 170,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 272 300,17	945 306,00	5 625 136,78	5 625 136,78	6 570 442,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	477 491,35	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 128 730,00	0,00	3 041 723,00	3 041 723,00	3 041 723,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 606 221,35	0,00	3 041 723,00	3 041 723,00	3 041 723,00
	TOTAL	13 878 521,52	945 306,00	8 666 859,78	8 666 859,78	9 612 165,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 867 834,22
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	975 600,00	371 193,00	1 795 000,00	1 795 000,00	2 166 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	750 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 725 600,00	371 193,00	2 795 000,00	2 795 000,00	3 166 193,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	505 000,00	0,00	789 959,00	789 959,00	789 959,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 767 918,00	0,00	5 441 950,00	5 441 950,00	5 441 950,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 190,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des recettes financières	4 337 108,00	0,00	6 282 909,00	6 282 909,00	6 282 909,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 062 708,00	371 193,00	9 077 909,00	9 077 909,00	9 449 102,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	5 748 489,00	0,00	1 963 675,00	1 963 675,00	1 963 675,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	593 718,35	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 128 730,00	0,00	3 041 723,00	3 041 723,00	3 041 723,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 470 937,35	0,00	5 030 898,00	5 030 898,00	5 030 898,00

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	16 533 645,35	371 193,00	14 108 807,00	14 108 807,00	14 480 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 989 175,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 604 190,00		3 604 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 110 000,00		5 110 000,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00		1 263 733,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 462 417,00		1 462 417,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	161 485,00	0,00	161 485,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	0,00	27 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	25 500,00	25 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 963 675,00	1 963 675,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 698 825,00	1 989 175,00	13 688 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 078 170,00	0,00	1 078 170,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 513 300,00		3 513 300,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	188 956,00	0,00	188 956,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	11 480,00	11 480,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 703 016,78	0,00	1 703 016,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	66 000,00	3 030 243,00	3 096 243,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		6 570 442,78	3 041 723,00	9 612 165,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 867 834,22
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 442 400,00		3 442 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 372 950,00		7 372 950,00
74	Dotations et participations	517 550,00		517 550,00
75	Autres produits de gestion courante	445 700,00	0,00	445 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	196 759,60	0,00	196 759,60
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 975 359,60	0,00	11 975 359,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 712 640,40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	789 959,00	0,00	789 959,00
13	Subventions d'investissement	2 166 193,00	0,00	2 166 193,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 005 000,00	0,00	1 005 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 638,00	14 638,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 480,00	11 480,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 015 605,00	3 015 605,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		25 500,00	25 500,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 963 675,00	1 963 675,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00		45 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 007 152,00	5 030 898,00	9 038 050,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	5 441 950,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 101 728,00	3 604 190,00	3 604 190,00
60611	Eau et assainissement	45 500,00	50 700,00	50 700,00
60612	Energie - Electricité	135 000,00	136 700,00	136 700,00
60621	Combustibles	22 500,00	23 450,00	23 450,00
60622	Carburants	81 000,00	75 000,00	75 000,00
60623	Alimentation	73 500,00	60 000,00	60 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	5 600,00	5 600,00
60631	Fournitures d'entretien	13 500,00	26 000,00	26 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	87 000,00	81 800,00	81 800,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	24 000,00	26 500,00	26 500,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 100,00	2 800,00	2 800,00
6067	Fournitures scolaires	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6068	Autres matières et fournitures	88 000,00	133 000,00	133 000,00
611	Contrats de prestations de services	232 000,00	236 000,00	236 000,00
6132	Locations immobilières	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6135	Locations mobilières	23 200,00	18 300,00	18 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	24 000,00	24 175,00	24 175,00
61521	Entretien terrains	142 750,00	160 800,00	160 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 000,00	23 000,00	23 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	49 100,00	80 000,00	80 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	232 000,00	250 000,00	250 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	31 000,00	42 200,00	42 200,00
61551	Entretien matériel roulant	103 000,00	100 000,00	100 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 600,00	36 400,00	36 400,00
6156	Maintenance	130 000,00	145 000,00	145 000,00
6161	Multirisques	35 000,00	36 000,00	36 000,00
6168	Autres primes d'assurance	133 000,00	110 000,00	110 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 800,00	13 500,00	13 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	114 000,00	192 000,00	192 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	165 000,00	210 000,00	210 000,00
6228	Divers	55 000,00	106 000,00	106 000,00
6231	Annonces et insertions	31 100,00	42 500,00	42 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	61 000,00	57 000,00	57 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 500,00	15 900,00	15 900,00
6237	Publications	20 000,00	7 800,00	7 800,00
6238	Divers	220,00	215,00	215,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	600,00	700,00	700,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	36 000,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	47 000,00	47 000,00
627	Services bancaires et assimilés	8 500,00	5 200,00	5 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	5 500,00	3 458,00	3 458,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 822,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	18 000,00	18 500,00	18 500,00
63512	Taxes foncières	38 100,00	39 000,00	39 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	561 036,00	771 687,00	771 687,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	75 000,00	80 005,00	80 005,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 108 000,00	5 110 000,00	5 110 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	28 100,00	16 600,00	16 600,00
6218	Autre personnel extérieur	10 400,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	83 100,00	78 600,00	78 600,00
6411	Personnel titulaire	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
6413	Personnel non titulaire	800 000,00	802 000,00	802 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	1 300,00	1 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	604 000,00	605 000,00	605 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	688 900,00	704 000,00	704 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	32 400,00	32 000,00	32 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	16 360,00	16 300,00	16 300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 240,00	32 700,00	32 700,00

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
739221	FNGIR	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
65	Autres charges de gestion courante	1 432 060,00	1 462 417,00	1 462 417,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	22 000,00	32 000,00	32 000,00
6531	Indemnités	87 900,00	99 900,00	99 900,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6535	Formation	500,00	14 000,00	14 000,00
6536	Frais de représentation du maire	12 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	27 000,00	27 000,00	27 000,00
65548	Autres contributions	178 400,00	179 217,00	179 217,00
657362	Subv. fonct. CCAS	220 000,00	200 000,00	200 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	768 960,00	760 000,00	760 000,00
65888	Autres	101 000,00	137 000,00	137 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 905 521,00	11 440 340,00	11 440 340,00
66	Charges financières (b)	177 210,00	161 485,00	161 485,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	177 210,00	161 485,00	161 485,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 280,00	27 000,00	27 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	17 000,00	17 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	16 250,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 030,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		11 171 011,00	11 698 825,00	11 698 825,00
023	Virement à la section d'investissement	5 748 489,00	1 963 675,00	1 963 675,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	593 718,35	25 500,00	25 500,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	568 218,35	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	25 500,00	25 500,00	25 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 342 207,35	1 989 175,00	1 989 175,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 342 207,35	1 989 175,00	1 989 175,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 513 218,35	13 688 000,00	13 688 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 959 500,00	3 442 400,00	3 442 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	11 500,00	11 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 057 500,00	1 090 100,00	1 090 100,00
704	Travaux	34 500,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	138 500,00	129 800,00	129 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	58 000,00	46 000,00	46 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 193 000,00	1 733 000,00	1 733 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	470 000,00	432 000,00	432 000,00
73	Impôts et taxes	7 529 930,00	7 372 950,00	7 372 950,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 551 530,00	4 684 650,00	4 684 650,00
73211	Attribution de compensation	773 400,00	773 300,00	773 300,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	255 000,00	265 000,00	265 000,00
7362	Taxes de séjour	700 000,00	500 000,00	500 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 250 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
74	Dotations et participations	588 990,00	517 550,00	517 550,00
7411	Dotation forfaitaire	163 500,00	71 350,00	71 350,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	38 000,00	38 000,00
74718	Autres participations Etat	2 600,00	25 600,00	25 600,00
7472	Participat° Régions	12 000,00	12 100,00	12 100,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	4 000,00	4 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	20 000,00	19 900,00	19 900,00
7478	Participat° Autres organismes	291 000,00	302 000,00	302 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 200,00	4 100,00	4 100,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	37 690,00	40 500,00	40 500,00
75	Autres produits de gestion courante	438 700,00	445 700,00	445 700,00
752	Revenus des immeubles	438 700,00	445 700,00	445 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		14 517 120,00	11 778 600,00	11 778 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	394 328,58	196 759,60	196 759,60
7713	Libéralités reçues	0,00	9 200,00	9 200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	4 801,58	5 259,60	5 259,60
775	Produits des cessions d'immobilisations	90 727,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	298 800,00	182 300,00	182 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 911 448,58	11 975 359,60	11 975 359,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	477 491,35	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	477 491,35	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		477 491,35	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 388 939,93	11 975 359,60	11 975 359,60

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 712 640,40
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 688 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	116 959,00	127 100,00	127 100,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	36 777,00	63 000,00	63 000,00
2031	Frais d'études	0,00	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	80 182,00	39 100,00	39 100,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	927 511,00	1 503 566,78	1 503 566,78
2116	Cimetières	20 520,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 763,00	22 566,78	22 566,78
2128	Autres agencements et aménagements	27 376,00	47 200,00	47 200,00
21311	Hôtel de ville	2 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 200,00	21 300,00	21 300,00
21318	Autres bâtiments publics	185 605,00	225 700,00	225 700,00
2132	Immeubles de rapport	30 600,00	519 100,00	519 100,00
2135	Installations générales, agencements	2 820,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	154 693,00	104 400,00	104 400,00
2152	Installations de voirie	6 000,00	8 500,00	8 500,00
21533	Réseaux câblés	2 700,00	37 900,00	37 900,00
21534	Réseaux d'électrification	177 747,00	175 600,00	175 600,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	41 150,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	31 300,00	6 000,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	81 137,00	164 700,00	164 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 720,00	52 300,00	52 300,00
2184	Mobilier	18 130,00	7 100,00	7 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	112 050,00	86 200,00	86 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	90 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	90 000,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	175 500,00	350 000,00	350 000,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	54 929,00	55 000,00	55 000,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	2 780 801,00	3 000,00	3 000,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	3 916 635,00	1 617 300,00	1 617 300,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	135 220,00	0,00	0,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	0,00	860 000,00	860 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 197 555,00	4 525 966,78	4 525 966,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	105,17	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	105,17	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 053 640,00	1 078 170,00	1 078 170,00
1641	Emprunts en euros	1 048 640,00	1 073 170,00	1 073 170,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		1 074 745,17	1 099 170,00	1 099 170,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 272 300,17	5 625 136,78	5 625 136,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	477 491,35	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	477 491,35	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	477 491,35	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 128 730,00	3 041 723,00	3 041 723,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	11 480,00	11 480,00	11 480,00
2313	Constructions	0,00	16 809,00	16 809,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 117 250,00	3 010 100,00	3 010 100,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 334,00	3 334,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 606 221,35	3 041 723,00	3 041 723,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 878 521,52	8 666 859,78	8 666 859,78

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	945 306,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	4 867 834,22
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	975 600,00	1 795 000,00	1 795 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 600,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	380 000,00	1 795 000,00	1 795 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	558 400,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 100,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	22 500,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	750 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 725 600,00	2 795 000,00	2 795 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 272 918,00	6 231 909,00	6 231 909,00
10222	FCTVA	290 000,00	409 959,00	409 959,00
10226	Taxe d'aménagement	215 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 767 918,00	5 441 950,00	5 441 950,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 190,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes financières		4 337 108,00	6 282 909,00	6 282 909,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 062 708,00	9 077 909,00	9 077 909,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 748 489,00	1 963 675,00	1 963 675,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	593 718,35	25 500,00	25 500,00
2182	Matériel de transport	548 863,24	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 355,11	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 225,00	11 225,00	11 225,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	14 275,00	14 275,00	14 275,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 342 207,35	1 989 175,00	1 989 175,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 128 730,00	3 041 723,00	3 041 723,00
2031	Frais d'études	0,00	4 538,00	4 538,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 100,00	10 100,00
2111	Terrains nus	11 480,00	11 480,00	11 480,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 117 250,00	3 015 605,00	3 015 605,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 470 937,35	5 030 898,00	5 030 898,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 533 645,35	14 108 807,00	14 108 807,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	371 193,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 480 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : PROGRAMME VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 032 544,93	a 0,00	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 248,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 248,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 018 125,09	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	21 486,96	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	984 920,57	0,00	343 500,00	343 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 202,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	6 515,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 171,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 171,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 300 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		229 677,35	a 0,00	55 000,00	b 55 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	229 677,35	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 681,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 517,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	123 023,05	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	1 183,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	61 944,95	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	37 327,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-55 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION MAISON DE SANTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 391 632,15	a 618 000,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 391 632,15	618 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	288,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 283 942,55	340 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 796,72	278 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 604,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 351 213,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	351 213,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 600,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	56 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	281 613,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-269 787,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PLAGE DE PAMPELONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 374 190,99	a 0,00	1 617 300,00	b 1 617 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 095,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 028,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 066,94	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 362 095,71	0,00	1 617 300,00	1 617 300,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	169 781,89	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 192 313,82	0,00	1 572 300,00	1 572 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 785 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 785 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 785 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	167 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57 (1)
LIBELLE : CREATION DE 2 COURTS DE PADEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		132 151,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 151,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	132 151,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PARKINGS PAMPELONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	860 000,00	b 860 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	860 000,00	860 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	825 000,00	825 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-860 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 452 962,70									
1641 Emprunts en euros (total)					13 452 962,70									
0.032.279Y (01201401)	CREDIT FONCIER	04/11/2014	10/12/2014	10/03/2015	300 000,00	F	FIXE	2,730	2,758		T	C	N	A-1
00601513902 (01201702)	Crédit Agricole	29/11/2017	15/12/2017	15/03/2018	150 000,00	F	FIXE	0,280	0,280		T	P	N	A-1
00601513908 (01201701)	Crédit Agricole	29/11/2017	15/12/2017	15/03/2018	600 000,00	F	FIXE	0,820	0,823		T	P	N	A-1
00601541364 (01201801)	Crédit Agricole	19/12/2017	10/01/2018	10/04/2018	4 502 962,70	F	FIXE	1,020	1,024		T	P	N	A-1
00601909581 (01201802)	Crédit Agricole	03/12/2018	12/12/2018	12/03/2019	750 000,00	F	FIXE	1,360	1,367		T	P	N	A-1
1220730 (01201201)	Caisse des dépôts et Consignation	16/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	200 000,00	F	FIXE	4,510	4,510		A	P	N	A-1
600497390 (012010002)	Crédit Agricole	23/11/2010	20/12/2010	20/01/2011	60 000,00	F	FIXE	2,440	2,468		M	P	N	A-1
A1009568 (012009004)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	17/12/2009	25/12/2009	25/01/2010	500 000,00	F	FIXE	3,740	3,862		M	P	N	A-1
A1009569 (012009005)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	17/12/2009	25/12/2009	25/01/2010	200 000,00	F	FIXE	3,740	3,862		M	P	N	A-1
A1010219 (012010001)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	23/11/2010	20/12/2010	25/01/2011	300 000,00	F	FIXE	2,870	2,908		M	P	N	A-1
A1012261 (01201202)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	02/05/2012	02/07/2012	25/10/2012	100 000,00	F	FIXE	5,200	5,302		T	P	N	A-1
A1012262 (01201203)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	02/05/2012	02/07/2012	25/10/2012	300 000,00	F	FIXE	5,200	5,302		T	P	N	A-1
ARP01407 (012006001)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	25/12/2006	31/12/2006	25/03/2007	300 000,00	F	FIXE	3,380	3,432		T	P	N	A-1
ARP01537 (012007001)	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	12/07/2007	25/07/2007	25/05/2008	300 000,00	F	FIXE	4,790	4,805		A	P	N	A-1
C07877 (01201302)	Crédit Agricole	27/11/2013	09/12/2013	09/03/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,618	3,722		T	C	N	A-1
MIN260493 (012008001)	Crédit Local de France	09/07/2008	31/10/2008	01/01/2009	500 000,00	F	FIXE	4,840	4,950		M	P	N	A-1
MON225828EUR (012004010)	Crédit Local de France	22/11/2004	22/11/2004	01/01/2006	300 000,00	F	FIXE	4,160	4,145		A	P	N	A-1
MON249345 (012007002)	Crédit Local de France	12/07/2007	19/07/2007	01/01/2008	200 000,00	F	FIXE	4,750	4,804		S	P	N	A-1
MON253534 (012007004)	Crédit Local de France	06/12/2007	16/01/2008	01/01/2009	150 000,00	F	FIXE	4,740	4,739		A	P	N	A-1
MON280975 (01201301)	LA BANQUE POSTALE	20/11/2013	03/12/2013	01/02/2014	100 000,00	F	FIXE	3,010	3,052		M	P	N	A-1
MON501357 (01201403)	LA BANQUE POSTALE	04/11/2014	09/12/2014	01/04/2015	100 000,00	F	FIXE	2,420	2,443		T	C	N	A-1
MON501365 (01201402)	LA BANQUE POSTALE	04/11/2014	08/12/2014	01/04/2015	300 000,00	F	FIXE	2,420	2,442		T	C	N	A-1
MON508054 (01201501)	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	250 000,00	F	FIXE	1,920	1,933		T	C	N	A-1
MON508055 (01201502)	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	150 000,00	F	FIXE	1,920	1,933		T	C	N	A-1
MON508056 (01201503)	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	22/12/2015	01/04/2016	150 000,00	F	FIXE	2,240	2,259		T	C	N	A-1
MON508057 (01201504)	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	200 000,00	F	FIXE	1,560	1,569		T	C	N	A-1
MON514166EUR (01201604)	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/02/2017	50 000,00	F	FIXE	0,890	0,894		M	C	N	A-1

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON514167EUR (01201602)	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/04/2017	140 000,00	F	FIXE	1,200	1,205		T	C	N	A-1
MON514168EUR (01201601)	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/04/2017	300 000,00	F	FIXE	1,200	1,205		T	C	N	A-1
MON514169EUR (01201603)	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/02/2017	250 000,00	F	FIXE	1,420	1,429		M	C	N	A-1
MON532286EUR (01201902)	LA BANQUE POSTALE	12/12/2019	19/12/2019	01/05/2020	750 000,00	F	FIXE	0,950	0,967		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 452 962,70									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 379 207,40					1 073 158,82	161 482,54	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 379 207,40					1 073 158,82	161 482,54	0,00	0,00
0.032.279Y (01201401)	N	0,00	A-1	225 000,00	14,92	F	FIXE	2,730	15 000,00	5 988,94	0,00	0,00
00601513902 (01201702)	N	0,00	A-1	90 251,76	2,92	F	FIXE	0,280	29 999,74	221,22	0,00	0,00
00601513908 (01201701)	N	0,00	A-1	483 899,36	7,92	F	FIXE	0,820	58 767,51	3 787,57	0,00	0,00
00601541364 (01201801)	N	0,00	A-1	3 747 688,38	8,00	F	FIXE	1,020	437 669,25	36 555,92	0,00	0,00
00601909581 (01201802)	N	0,00	A-1	704 611,26	13,92	F	FIXE	1,360	46 009,18	9 348,72	0,00	0,00
1220730 (01201201)	N	0,00	A-1	122 867,86	7,33	F	FIXE	4,510	13 094,23	5 541,34	0,00	0,00
600497390 (012010002)	N	0,00	A-1	6 679,62	0,92	F	FIXE	2,440	6 679,62	88,61	0,00	0,00
A1009568 (012009004)	N	0,00	A-1	198 565,35	4,92	F	FIXE	3,865	36 803,87	6 913,36	0,00	0,00
A1009569 (012009005)	N	0,00	A-1	79 426,11	4,92	F	FIXE	3,865	14 721,55	2 765,35	0,00	0,00
A1010219 (012010001)	N	0,00	A-1	135 643,18	5,92	F	FIXE	2,870	21 018,58	3 617,90	0,00	0,00
A1012261 (01201202)	N	0,00	A-1	61 183,11	7,50	F	FIXE	5,200	6 587,97	3 054,43	0,00	0,00
A1012262 (01201203)	N	0,00	A-1	183 548,97	7,50	F	FIXE	5,200	19 763,94	9 163,30	0,00	0,00
ARP01407 (012006001)	N	0,00	A-1	49 266,55	1,92	F	FIXE	3,380	24 218,82	1 360,38	0,00	0,00
ARP01537 (012007001)	N	0,00	A-1	77 776,24	2,33	F	FIXE	4,790	24 551,32	3 725,48	0,00	0,00
C07877 (01201302)	N	0,00	A-1	600 000,00	8,92	F	FIXE	3,618	66 666,64	21 150,26	0,00	0,00
MIN260493 (012008001)	N	0,00	A-1	170 424,73	3,92	F	FIXE	4,840	39 570,65	7 378,39	0,00	0,00
MON225828EUR (012004010)	N	0,00	A-1	116 754,28	5,00	F	FIXE	4,160	17 531,42	4 856,98	0,00	0,00
MON249345 (012007002)	N	0,00	A-1	51 976,87	2,50	F	FIXE	4,750	16 518,92	2 275,04	0,00	0,00
MON253534 (012007004)	N	0,00	A-1	50 652,66	3,00	F	FIXE	4,740	11 797,55	2 400,94	0,00	0,00
MON280975 (01201301)	N	0,00	A-1	44 491,42	4,00	F	FIXE	3,010	10 396,30	1 196,54	0,00	0,00
MON501357 (01201403)	N	0,00	A-1	68 333,27	10,00	F	FIXE	2,420	6 666,68	1 593,17	0,00	0,00
MON501365 (01201402)	N	0,00	A-1	205 000,00	10,00	F	FIXE	2,420	20 000,00	4 779,50	0,00	0,00
MON508054 (01201501)	N	0,00	A-1	187 499,95	11,00	F	FIXE	1,920	16 666,68	3 480,00	0,00	0,00
MON508055 (01201502)	N	0,00	A-1	112 500,00	11,00	F	FIXE	1,920	10 000,00	2 088,00	0,00	0,00
MON508056 (01201503)	N	0,00	A-1	121 875,00	16,00	F	FIXE	2,240	7 500,00	2 667,00	0,00	0,00

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON508057 (01201504)	N	0,00	A-1	125 000,00	6,00	F	FIXE	1,560	20 000,00	1 833,00	0,00	0,00
MON514166EUR (01201604)	N	0,00	A-1	35 416,55	7,00	F	FIXE	0,890	5 000,04	294,82	0,00	0,00
MON514167EUR (01201602)	N	0,00	A-1	114 333,37	12,00	F	FIXE	1,200	9 333,32	1 330,00	0,00	0,00
MON514168EUR (01201601)	N	0,00	A-1	245 000,00	12,00	F	FIXE	1,200	20 000,00	2 850,00	0,00	0,00
MON514169EUR (01201603)	N	0,00	A-1	213 541,55	17,00	F	FIXE	1,420	12 500,04	2 950,93	0,00	0,00
MON532286EUR (01201902)	N	0,00	A-1	750 000,00	20,08	F	FIXE	0,950	28 125,00	6 225,45	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 379 207,40					1 073 158,82	161 482,54	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	9 379 207,40	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 093 170,00	I 1 093 170,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 073 170,00	1 073 170,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 073 170,00	1 073 170,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 093 170,00	945 306,00	4 867 834,22	6 906 310,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 825 134,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		790 959,00	790 959,00
10222	FCTVA	409 959,00	409 959,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	380 000,00	380 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 034 175,00	2 034 175,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 225,00	11 225,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	14 275,00	14 275,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00	45 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 963 675,00	1 963 675,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 825 134,00	371 193,00	0,00	5 441 950,00	8 638 277,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 906 310,22
Ressources propres disponibles	IV	8 638 277,00
Solde	V = IV – II (6)	1 731 966,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 530 753,90	7 081 820,42										99 579,92	178 498,44	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	501 517,00	481 456,11	37,83	A	V	LIVRETA	0,336	V	LIVRETA	0,550	A-1	2 648,01	10 209,15	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	297 321,00	291 974,07	57,83	A	V	LIVRETA	1,120	V	LIVRETA	1,120	A-1	3 270,11	2 763,50	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	971 937,00	940 051,52	37,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1	12 690,70	16 484,14	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	648 462,00	636 800,23	57,83	A	V	LIVRETA	1,120	V	LIVRETA	1,120	A-1	7 132,16	6 027,25	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	680 555,00	653 332,51	37,83	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	3 593,33	13 853,74	

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	60 570,00	59 475,55	57,83	A	V	LIVRETA	1,110	V	LIVRETA	1,110	A-1		660,18	565,50
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	1 330 628,00	1 286 975,27	37,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		17 374,17	22 567,58
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	134 442,00	132 012,73	57,83	A	V	LIVRETA	1,110	V	LIVRETA	1,110	A-1		1 465,34	1 255,20
URBANCOOP RAMATUELLE	2015	P	URBANCOOP RAMATUELLE	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	6 215 000,00	2 489 914,73	27,67	T	V	LIVRETA	1,882	V	LIVRETA	1,950	A-1		48 856,56	68 339,81
Var Habitat	1988	P	HLM LE VALLON DES SOURCES	Caisse des dépôts et Consignation	690 321,90	109 827,70	2,67	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	1,720	A-1		1 889,36	36 432,57
TOTAL GENERAL					11 530 753,90	7 081 820,42											99 579,92	178 498,44

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	278 078,36
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	278 078,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 975 359,60

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,32
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CCAS DE RAMATUELLE	Etablissement de droit public	200 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SCLEROSES EN PLAQUES	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ADAMA VAR	Association	120,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE	Association	200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	1 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FRANCE ALZHEIMER	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AFL TRANSITION TRAIT D UNION	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL DES TRAGOS	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ADAPEI DU VAR HANDICAPE	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOLIDARITE CATHOLIQUE COGOLIN	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	UNION SPORTIVE DE L ECAN	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RUGBY CLUB DU GOLFE	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	DELEGUE DEPARTEMENTAL EDUCATION NATIONALE	Association	80,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SYNDICAT EXPLOITANTS AGRICOLES PRESQU ILE ST TROPEZ	Association	200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RADION AMITIE DU GOLFE CIBISTES	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CROIX ROUGE	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	UNION NATIONALE COMBATTANT UNC	Association	150,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	OGEN ECOLE STE ANNE	Association	1 250,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE LES PLATANES	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION DES MARINS ANCIENS COMBATTANTS	Association	900,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FNACA ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	Association	450,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DU MOULIN BLANC	Association	1 100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	MAISON DE RETRAITE LES PLATANES	Association	2 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION NON ET MAL VOYANTS	Association	300,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	Association	3 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	US TROPEZIENNE BADMINTON	Association	300,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	US TROPEZIENNE NATATION	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	COMITE DE LIAISON DU POLE DE SANTE	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	JEUNES AGRICULTEURS DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	Association	2 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LE BERCEAU DU GOLFE	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	POUR L ENTENTE DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ANCIENS COMBATTANTS ASSOC RAMATUELLOISE	Association	600,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE RAMATUELLE	Association	1 800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LA FLEUR DE L AGE	Association	2 600,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	BOULE RAMATUELLOISE	Association	2 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CLUB SPORTIF DE L ESCALET	Association	1 200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASTIER LOIC COMPETITION	Association	6 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FOYER RURAL	Association	33 800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DU CCFF	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CHASSE A BOURRA	Association	3 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CERCLE DU LITTORAL	Association	3 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL DE RAMATUELLE	Association	25 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL JAZZ A RAMATUELLE	Association	20 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	NUITS CLASSIQUES DE RAMATUELLE	Association	25 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE RAMATUELLE	Association	6 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FOOTBALL CLUB RAMATUELLOIS	Association	63 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LE CRAYON	Association	2 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LA ROBE A L ENVERS	Association	2 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	KRAV MAGA DU GOLFE	Association	1 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ATELIER DE THEATRE	Association	800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RAMATUELLE	Association	4 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	JE FAIS MA PART	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Association	40 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE RAMATUELLE	Association	460 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	0,00	31,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
COLLABORATEUR DE CABINET	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		55,00	0,00	55,00	45,00	0,00	45,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	15,00	0,00	15,00	9,00	0,00	9,00
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	0,00	14,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT D ANIMATION	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT D ANIMATION PRICIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE RAMATUELLE - BUDGET PRINCIPAL RAMATUELLE - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ANIMATEUR	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRICIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
CHEF DE SERVICE DE PM PRINCIPAL 1ERE CLA	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		117,00	0,00	117,00	91,00	0,00	91,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				54 293,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	722	0,00	3-3-2°	CDD
COLLABORATEUR DE CABINET	A	ADM		54 293,00	110	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT D ANIMATION	C	ANIM	329	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	327	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				54 293,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/09/1988 - HLM LE VALLON DES SOURCES	Var Habitat			690 321,90
09/11/2015 - URBANCOOP RAMATUELLE	URBANCOOP RAMATUELLE			6 215 000,00
19/06/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			501 517,00
19/06/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			297 321,00
19/06/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			971 937,00
19/06/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			648 462,00
26/07/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			680 555,00
26/07/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			60 570,00
26/07/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			1 330 628,00
26/07/2017 - HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM			134 442,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
07/07/2020 - SUBVENTION	OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE RAMATUELLE	ASSOCIATION	LOI 1901	460 000,00
07/07/2020 - SUBVENTION	FOYER RURAL DE RAMATUELLE	ASSOCIATION	LOI 1901	33 800,00
07/07/2020 - SUBVENTION	CCAS DE RAMATUELLE	ORGANISME PUBLIC		200 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	ASSAINISSEMENT		-	21830101800048	SPIC	Oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	PARKINGS	14/04/1976	18 - 14/04/1976	21830101800105	SPIC	Oui
REGIE SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	01/01/2011	134 - 20/12/2010	21830101800097	SPIC	Oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	CAVEAUX	02/04/2013	42 - 02/04/2013	21830101800063	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
IMMEUBLE DE RAPPORT	BOULANGERIE	12/05/2004	-	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	15 277 000,00	3,53	7,68	0,00	1 173 274,00	3,53
TFPNB	256 000,00	0,55	26,10	0,00	66 816,00	0,55
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	15 533 000,00	0,00			1 240 090,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2


Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 19


VOTES :

Pour : 17
 Contre : 2
 Abstentions : 0
















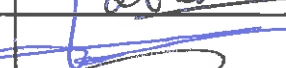

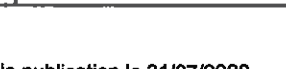
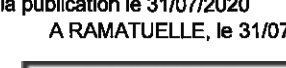
Date de convocation : 23/07/2020

Présenté par LE MAIRE (1),
 A RAMATUELLE, le 28/07/2020
 LE MAIRE,

Le Maire

 Roland BRUNO



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
 A RAMATUELLE, le 28/07/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMIEL PATRICIA		
BAUDARD-CONTESSA ENZO		
BRUNO ROLAND		
CAIETTI BRUNO		
COURTIN BENJAMIN		
CRAVERIS LINE		
DE SAINT JULLE DE COLMONT CAMILLE		
FRANCO MICHEL		
FRESIA JEAN-PIERRE	POUVOIR A PATRICK RINAUDO	
GASPARINI PATRICK		
GHENO PAULINE	POUVOIR A BRUNO CAIETTI	
GOETHALS BRUNO		
MANZONI SANDRA	POUVOIR A RICHARD TYDGAT	
MITELMANN DANIELLE		
RINAUDO PATRICK		
SURLE ALEXANDRE		
TRUC ODILE		
TYGDAT RICHARD		
VILLEMIN LEONIE	POUVOIR A BENJAMIN COURTIN	

Certifié exécutoire par LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/07/2020, et de la publication le 31/07/2020
 A RAMATUELLE, le 31/07/2020

REÇU EN PREFECTURE
 le 31/07/2020
 Application agréée E-legalite.com

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Mairie de Ramatuelle

Utilisateur : Pacchieri

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	DEL102A_2020
Date de la décision:	2020-07-28 00:00:00+02
Objet:	Vote du budget primitif 2020 avec reprise des résultats de l'exercice 2019. Budget principal de la commune
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	083-218301018-20200728-DEL102A_2020-BF

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 083-218301018-20200728-DEL102A_2020-BF-1-1_0.xml	text/xml	1063
nom original: BP_2020_COMMUNE_SCELLE.xml	application/xml	194445
nom de métier: 99_BU-083-218301018-20200728-DEL102A_2020-BF-1-1_1.xml	application/xml	194445
nom original: .BP 2020-COMMUNE - SIGNATURES.pdf	application/pdf	47839
nom de métier: 99_BU-083-218301018-20200728-DEL102A_2020-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	47839

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	31 juillet 2020 à 11h44min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 juillet 2020 à 11h45min10s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	31 juillet 2020 à 11h45min20s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	31 juillet 2020 à 11h52min14s	Recu par le MIAT le 2020-07-31